



Enda Prospectives Dialogues Politiques

DIAPOL



Pôle InterAfriques

RAPPORT D'ACTIVITES 2008



Cambaju, Guinée Bissau : jour de Louma (Marché hebdomadaire), Photo, 2005

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

INTRODUCTION

I. LES RECHERCHES ET RECHERCHES ACTIONS

- 1.1. Etude sur les dynamiques démographiques et socioéconomiques
- 1.2. Diagnostic cartographique et territorial de la Sénégambie méridionale
- 1.3. Recherche action sur la réglementation et les pratiques transfrontalières de gestion des ressources forestières
- 1.4. Recherche Action sur « Culture, paix et sécurité »

II. INFORMATION ET COMMUNICATION

- 2.1. La communication sur le programme « paix et sécurité en Sénégambie méridionale »
- 2.2. Animation et suivi des activités du programme
- 2.3. La publication et la diffusion du bulletin « Tam-Tam, l'écho de l'actualité transfrontalière »
- 2.4. Réalisation d'un dossier pédagogique sur la Libre Circulation des personnes et des biens

III. ANIMATION DE CADRES DE CONCERTATION

- 3.1. Cadre de concertation sur la réglementation et pratiques transfrontalières de gestion des ressources naturelles forestières
- 3.2. Cadre de concertation sur la Libre circulation des personnes et des biens

IV. MISE EN VALEUR, CREDIBILISATION ET APPUI A DES PROJETS CONCRETS DE COOPERATION TRANSFRONTALIERE

- 4.1. Appui au renforcement des capacités du réseau des radios communautaires
- 4.2. Plaidoyer pour l'aménagement concerté de la vallée transfrontalière de Leeba
- 4.3. Appui à l'élaboration du Plan Local de Développement de la Collectivité Locale de Mampatim, Région de Kolda (Sénégal)

V. PARTENARIATS ET PARTICIPATIONS A DES RENCONTRES

- 5.1. Les partenariats avec les acteurs locaux en Sénégambie méridionale
- 5.2. Les partenariats avec les administrations centrales en Sénégambie méridionale
 - 5.2.1. *La Gambie*
 - 5.2.2. *La Guinée Bissau*
 - 5.2.3. *Le Sénégal*
- 5.3. Les partenariats avec les organisations sous régionales et régionales
 - 5.3.1. *Mission CEDEAO en Sénégambie Méridionale*
 - 5.3.2. *Mission d'Alger sur le programme frontière de l'union Africaine*

VI. CONCLUSION

- 6.1. L'ancrage de la perspective transfrontalière en Sénégambie méridionale
- 6.2. Coopération transfrontalière et conditions de paix et de sécurité
- 6.3. Défi de l'institutionnalisation de la coopération transfrontalière

RESUME ANALYTIQUE DU RAPPORT

I. Favoriser la mis en cohérence des interventions et constructions des synergies dans la perspective d'une paix et sécurité durables et d'un développement socio-économique des espaces transfrontaliers

Le pôle InterAfriques a, entre 2006 et 2007, engagé une réflexion continue sur la thématique des conflits, de la paix et de la sécurité. Au cours de celle-ci, des orientations stratégiques ont été dégagées, des débats internes menés, des efforts pour une compréhension plus approfondie du terrain et des acteurs consentis, des échanges avec les partenaires potentiels engagés, et le programme « Paix et Sécurité en Sénégambie méridionale » élaboré.

Ce programme qui est exécuté entre 2008 et 2009 procède d'une vision d'une *Sénégambie méridionale au sein de laquelle les différentes catégories d'acteurs et les différentes échelles (locale, nationale, sous régionale) d'intervention sont décloisonnées, les complémentarités et les alliances valorisées et renforcées pour la réalisation d'actions qui contribuent à l'instauration d'une paix, d'une sécurité et d'un développement durables*. De par cette vision, nous cherchons, à travers un *fonctionnement en réseau dans la convergence et dans l'autonomie*, à relever les défis que sont la mise en route de processus qui concourent à :

- une maîtrise par toutes les parties prenantes des contextes, des enjeux et des tendances liés à la coopération transfrontalière, à l'intégration régionale et à la paix et à la sécurité ;
- la construction collective et progressive d'une plus grande cohérence dans les actions et initiatives ainsi que des politiques qui les sous-tendent.
- une reconnaissance, valorisation et responsabilisation de chaque acteur à partir de sa plus value, sa posture et de ses avantages comparatifs dans l'animation et la conduite de telle activité ou tel aspect du programme.

Ainsi, le programme est une invite à construire ensemble, dans le cadre d'une plateforme multi-actorielle, des partenariats entre différentes catégories d'acteurs selon nos secteurs et zones d'intervention respectifs en mettant en relief la dimension transfrontalière et la promotion de la paix et de la sécurité. *Le programme a vocation à amener progressivement les acteurs à travailler en synergie, à renforcer et à consolider les convergences*. Il se veut, dans une perspective inscrite dans le long terme, un instrument de mutualisation des moyens, des ressources, des capacités et compétences de chacun et de tous.

II. La promotion d'une approche globale de planification de la gestion solidaire et durable de l'espace transfrontalier

Le programme que nous avons commencé à dérouler au cours de l'année 2008 vise à :

1. documenter les enjeux et facteurs propres à instaurer et renforcer la paix et la sécurité dans l'espace Sénégalie méridionale ;
2. produire et diffuser des informations pertinentes et utiles à travers différents canaux afin de former les opinions sur le rôle et l'importance de la paix et de la sécurité, de la coopération transfrontalière et de l'intégration régionale ;
3. promouvoir des espaces de concertation à différentes échelles pour lancer des processus de mise en cohérence des politiques au sein et entre les Etats ;
4. mettre en valeur des initiatives et projets transfrontaliers favorisant et /ou garantissant la paix et la sécurité en Sénégalie méridionale.

Au cours de l'année 2008, ces différentes catégories d'activités du programme ont été lancées concomitamment parce qu'étant interdépendantes et étroitement interconnectées.

C'est ainsi que les recherches et les recherches actions en plus de mieux documenter l'environnement dans lequel nous intervenons, permettent de disposer de données pertinentes et utiles pour les activités d'information et de communication. Ces deux axes d'intervention facilitent beaucoup les dialogues et les concertations entre les acteurs à différentes échelles. Aussi, les initiatives de mise en valeur, de crédibilisation et d'appui à des projets concrets de coopération transfrontalière sont-elles développées pour administrer la preuve de la pertinence de cette démarche pour le renforcement des processus d'intégration régionale et pour la promotion de la paix et de la sécurité en Sénégalie méridionale. L'expérience acquise par le pôle InterAfriques dans ce domaine est partagée dans des rencontres régionales, sous régionales et internationales comme elle consolide les partenariats de Enda Diapol avec diverses familles d'acteurs.

Cette approche globale de mise en œuvre du programme permettra en outre d'aplanir les tensions et de corriger les imperfections affectant l'agir citoyen. Elle offre également l'avantage, par les réflexions et les expérimentations, de baliser la voie vers le changement politique et social souhaité.

III. La coopération transfrontalière comme moteur d'une intégration régionale véritable avec et pour le peuple

En 2008, le pôle InterAfriques a sensiblement consolidé son action pionnière sur la coopération transfrontalière en Sénégambie méridionale. Les efforts constants fournis depuis 2004 en maintenant l'intérêt des organisations de la société civile de cette partie de l'ouest africain au gré des actions transfrontalières ponctuelles de diverses natures, ont été poursuivis en 2008 grâce à l'élaboration et la réalisation du programme « Paix et Sécurité en Sénégambie méridionale ».

3.1. La création de nouveaux liens fonctionnels entre les différentes échelles d'organisation dans une logique de réciprocité productive

Conscient des enjeux qui s'attachent à notre approche basée sur la coopération transfrontalière en termes de nouvelle vision qui privilégie les acteurs à la base pour renforcer l'approche classique d'édification de l'intégration sous-régionale, le pôle InterAfriques s'est inscrit dans une dynamique de réflexion et de conscientisation sur les points de tension possibles et sur des évolutions envisageables.

Convaincu que les acteurs ne doivent pas se contenter de « naviguer à vue » dans ce contexte de la Sénégambie méridionale, moment n'a été aussi favorable pour donner et se donner les moyens et stratégies d'anticipation. A cet effet, la démarche prospective adoptée et promue a consisté à :

- diagnostiquer les contextes, tendances, enjeux à travers une série d'études, notamment une étude sur les dynamiques démographiques et socio économiques ;
- établir la Cartographie de l'espace transfrontalier pour favoriser la lecture des continuités et ruptures ;
- analyser les politiques, les réglementations et les pratiques d'exploitation des ressources naturelles pour voir leur degré de congruence, etc.
- diagnostiquer la réalité de la Libre Circulation des Personnes et des Biens.

La mise en œuvre de cette activité a nécessité la promotion d'espace de dialogue, de réflexion, de participation, d'analyse des situations afin de partager les savoirs nécessaires à l'action.

Ces démarches proactives sont poursuivies pour arriver à une meilleure articulation entre les différentes catégories d'acteurs (pouvoirs locaux, centraux, acteurs locaux, etc.) par des conventions de partenariat, des missions sur le terrain et auprès des pouvoirs politiques dans les trois pays, etc.

Les outils d'information et de communication tels que le guide sur la libre circulation des personnes et des biens, sont produits à cet effet et sont disséminés au fur et à mesure dans les dynamiques sociales et politiques que le pôle anime. Ils ont pour but de mieux former les

opinions pour susciter le débat qui, nous l'espérons, débouchera sur un consensus autour de la nécessité d'asseoir des dispositifs d'une régulation plus partagée, mieux concertée. Cette convergence de perception est d'ailleurs de plus en plus perceptible sur le terrain, malgré l'attitude mitigée de certaines institutions devant l'innovation.

3.2. L'ancrage de la perspective transfrontalière en Sénégambie méridionale

Il est loisible de constater que la sensibilisation effectuée sur la pertinence de l'approche transfrontalière a conduit à une appropriation de la démarche par ces acteurs locaux y compris certains avec lesquels le pôle InterAfriques n'a pas eu de contacts formels. La mise en œuvre du programme consacre également, de par sa stratégie d'exécution, un début de formation d'un réseau des acteurs locaux. Ce réseau est caractérisé par une très grande souplesse. Certaines organisations de la société civile se dotent d'organes fédératifs et élaborent conjointement des plans d'action. De plus, le pôle InterAfriques a assuré sa fonction d'interface entre les acteurs locaux et les acteurs nationaux et sous régionaux notamment la CEDEAO. La mise en œuvre de ce programme a permis au pôle InterAfriques de renforcer le processus de coordination des initiatives et actions transfrontalières des acteurs locaux non étatiques de la Sénégambie méridionale. Cette dynamique procède d'une appréciation partagée par le pôle InterAfriques et ses partenaires du rôle important de la perspective transfrontalière dans le renforcement du processus de l'intégration régionale, de celui du développement local et surtout sa pertinence dans la stabilisation de la paix et de la sécurité en ces zones aux équilibres fragiles.

3.3. Coopération transfrontalière et conditions de paix et de sécurité

Le pôle InterAfriques a opté de réaliser un programme transfrontalier en Sénégambie méridionale (Gambie, Guinée Bissau, Sénégal) sur la thématique de la paix et de la sécurité. Ce programme, soutenu par la Coopération Autrichienne pour le développement, promeut le dialogue politique dans le domaine de la paix et de la sécurité dans une perspective de coopération transfrontalière entre ces trois Etats. Ce faisant, nous espérons contribuer à renforcer, développer et consolider les conditions de paix et de sécurité dans l'espace Sénégambie méridionale. Ce choix est justifié par le fait que la Sénégambie est une zone de tensions et de conflits ; que nombre de nos partenaires de terrain sont impliqués dans ces questions ; que pour faire du dialogue politique, le pré-requis en est la paix et la sécurité ; que la paix et la sécurité sont des conditions indispensables au développement socioéconomique (l'insécurité freine la production et les échanges, détruit les infrastructures, etc.) ; qu'au niveau de la sous région et du continent, le renforcement de la paix et de la sécurité prennent une importance croissante dans les agendas du développement ; ils sont perçus comme étant un préalable incontournable.

C'est pour ces raisons que le pôle InterAfriques de Enda Diapol s'est engagé à contribuer pour asseoir plus solidement les conditions de paix et de sécurité dans les espaces

transfrontaliers en Sénégambie méridionale. Il a, de ce fait, lancé des recherches et recherches actions pour élucider les rapports entre les évolutions socio économiques, environnementales avec l'occurrence ou non des tensions et des conflits de part et d'autre des frontières. Les résultats de ces investigations ont vocation à être investis, via des canaux d'information et de communication divers, dans les concertations, plaidoyers et dialogues politiques que nous animons.

L'information et la communication tous azimuts sur le rôle de la coopération transfrontalière dans les stratégies de construction et de consolidation de la paix et de la sécurité sont des ressources essentielles à l'action de médiation menée quasi quotidiennement par les ambassadeurs de la paix que sont les organisations de la société civile des zones frontalières de la Sénégambie méridionale. C'est aussi à travers cette information et cette communication que ces organisations de la société civile s'informent mutuellement des initiatives des unes et des autres ; se connaissent davantage ; nouent des contacts, des collaborations et des partenariats pour rechercher un impact d'échelle dans leurs actions de lutte contre la violence et les conflits ; etc. Ainsi, ces acteurs-là valorisent et crédibilisent leurs actions et organisations auprès des Etats (Administrations régionales, Collectivités territoriales/locales, administration centrale, Parlements, etc.) et des Communautés économiques Régionales.

3.4. Défi de l'institutionnalisation de la coopération transfrontalière

Les initiatives de coopération transfrontalières en cours aussi bien en Sénégambie méridionale que dans les autres espaces transfrontaliers de l'Afrique de l'Ouest gagneraient beaucoup à être inscrites dans des cadres institutionnels formels. Il est heureux que la Commission de l'Union Africaine et la Commission de la CEDEAO soient en train de travailler dans ce sens. Le projet de directive relative à la mise en œuvre de la coopération transfrontalière dans l'espace CEDEAO sera, s'il est validé et adopté par les instances statutaires de la Commission de la CEDEAO, une avancée notable en direction de cette institutionnalisation de la coopération transfrontalière. Il dotera la coopération transfrontalière d'une base législative propre à soutenir les politiques communautaires au travers de la création de pôles d'intégration de proximité et de la définition de plans d'actions visant le développement et le changement politique et social des régions frontalières qui deviennent ainsi des espaces de complémentarité, de solidarité, de stabilité et de paix.

Dans les dispositifs institutionnels et organisationnels à mettre en place, les autorités/collectivités locales/territoriales frontalières, les représentants élus des populations dans les Assemblées Nationales des différents pays et les Administrations aussi bien centrales que régionales de ces pays auront très probablement un rôle fondamental à jouer.

LISTE DES ANNEXES AU RAPPORT

Annexe 1 : Note d'information sur l'action de Diapol sur Conflit, Paix et Sécurité, à l'intention de la coopération autrichienne, 6 p.

Annexe N° 2: The demographic and socio-economic dynamics in the Border Regions (Western, Lower river, Central River, Upper River) of The Gambia, Sheriffo S. T. Sonko, 25 p.

Annexe n° 3 : « Entre convivance et survivance. La Sénégambie méridionale : un espace frontalier en profondes mutations » novembre 2008, 20 p.

Annexe n° 4 : Synthèse de l'atelier méthodologique et de programmation de la recherche action sur « culture, paix et sécurité en Sénégambie méridionale», Ziguinchor, 16 – 18 décembre 2008, 4 p.

Annexe n° 5 : Note succincte de présentation du programme paix et sécurité.

Annexe N° 6 : Synthèse des résultats de la mission, 15 – 20 février 2008 à Ziguinchor.

Annexe N° 7 : Compte rendu réunion, mission de présentation du Programme Paix et Sécurité en Sénégambie méridionale (Gambie, Guinée Bissau, Sénégal).

Annexe n° 8 : Tam-Tam, l'écho de l'actualité transfrontalière, numéro 1 & 2, septembre 2008.

Annexe n° 9 :compte rendu de la mission du 17-30 décembre 2008 sur la réglementation et les pratiques transfrontalières de gestion des ressources naturelles.

Annexe n° 10 : Rapport de synthèse de l'atelier de validation du plan de développement organisationnel du Réseau des radios Communautaires (RETRAC), avril 2008, 11 p.

Annexe n° 11 : Session de formation des radios communautaires sur la production et la coproduction radiophonique, août 2008, 14 p.

Annexe n° 12 : Compte rendu de la 2^{ème} session de formation des membres du Réseau Transfrontalier des radios communautaires en Sénégambie méridionale sur le, droit communautaire sur la libre circulation des personnes et des biens, Sao Domingo, 26 – 28 octobre 2008, 21 p.

Annexe n° 13 : Information sensible en zone transfrontalière, 14 p.

Annexe n° 14 : Rapport de mission sur le projet d'aménagement de la vallée transfrontalière de Leeba, 2 -16 août 2008, 21 p.

Annexe 15 : Compte rendu de la rencontre de Médina El hadj, 12 juillet 2008, 6 p. et compte rendu de la rencontre de Cuntima, 14 juillet 2008, 4 p.

Annexe n° 16, Fiche de présentation de l'aménagement de la vallée de Leeba.

Annexe 17, Compte rendu de mission Mampatim, Renforcement des capacités des acteurs en charge de l'élaboration du plan local de développement (PLD), 22 Décembre 2008, 2 p. et power point de la présentation du pôle InterAfriques intitulé la place de la coopération transfrontalière dans la planification locale stratégique des collectivités locales

Annexe 18, cadre de partenariat entre Enda Diapol et la GTZ/Procas : Présentation des orientations, de la programmation et des modalités organisationnelles pour 2008, 10 p.

CONTACT

Enda Diapol / Pôle InterAfriques

Adresse : Sacré cœur Transition 4, Villa n° 8773

B.P. : 7329, Dakar—SENEGAL

Tél. +221 33 825 36 20 / Fax: +221 33 825 36 32

E-mail : interafriques@endadiapol.org /

mohamadou.abdoul@endadiapol.org

<http://www.endadiapol.org/interafriques>